

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS
LE 04 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 04 juin 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Marc-Aurèle Blais, Denis Langlois et Hartley Lepage

Était également présente à cette séance, madame Mélissa Castilloux Allain, secrétaire-trésorière adjointe.

Pour cette séance, il est constaté que l’avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l’article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 18h30.

Les points à l'ordre du jour sont:

- 01- Acceptation de la soumission – Les glissières de sécurité J.T.D. inc.;
- 02- Acceptation de la soumission – Imprimerie des Anses inc. (Logo) ;
- 03- Acceptation de la soumission – Feux d’artifices pour la Saint-Jean ;
- 04- Acceptation de la soumission – CF deco ;
- 05- Acceptation de la soumission – Les Constructions J.-Paul Parisé inc.;
- 06- Projet de conversion de l’aréna - avis de changement – (Ajout d’une borne fontaine) ;
- 07- Projet de conversion de l’aréna - avis de changement – (Trois enseignes);
- 08- Période de questions ;
- 09- Levée de la séance.

2019-06-282

01. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – LES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ J.T.D. INC.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Les Glissières de sécurité J.T.D. inc. pour la réfection de glissières à divers endroits au montant de 84 636.72 \$, taxes en sus;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Les Glissières de sécurité J.T.D. inc. pour des glissières de bois dans la route de l’Anse Mcinnis au montant de 10 974.50 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 2019-06-283 02. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – IMPRIMERIE DES ANSES INC.**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de l’Imprimerie des Anses inc. au montant de 6 660 \$, taxes en sus pour l’enseigne au complexe municipal.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-284 03. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – FEUX D’ARTIFICES POUR LA SAINT-JEAN**
- Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Medievarts au montant de 5 755.60 \$, taxes incluses pour des feux d’artifices pour la fête nationale du Québec et autorise le paiement de la facture au montant de 595.20 \$, taxes en sus pour les frais de transport, de repas et d’hébergement.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-285 04. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – CF DÉCO**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de C.F. Décoration au montant de 2 500 \$, taxes en sus pour fournir et installer 10 toiles solaires à la salle communautaire du Complexe municipal.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-286 05. ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – LES CONSTRUCTIONS J.-PAUL PARISÉ INC.**
- Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Les Constructions J.-Paul Parisé inc. pour des travaux dans la route du Parc Colborne au montant de 6 000 \$, taxes en sus.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**
- 2019-06-287 06. PROJET DE CONVERSION DE L’ARÉNA - AVIS DE CHANGEMENT (AJOUT D’UNE BORNE FONTAINE)**
- CONSIDÉRANT le règlement d’emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d’un aréna en garage municipal et en caserne incendie;
- CONSIDÉRANT la modification des travaux;
- Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l’avis de changement présenté par LFG Construction pour l’ajout d’une borne fontaine dans le projet de conversion de l’aréna. Le montant du contrat est augmenté de 8 575 \$, taxes en sus.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

2019-06-288

07. PROJET DE CONVERSION DE L'ARÉNA - AVIS DE CHANGEMENT (TROIS ENSEIGNES)

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la modification des travaux;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'avis de changement présenté par LFG Construction pour l'ajout de trois enseignes dans le projet de conversion de l'aréna. Le montant du contrat est augmenté de 6 880 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

08. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

2019-06-289

09. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par monsieur Denis Langlois à 18h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Mélissa Castilloux Allain
Secrétaire-trésorière adjointe